



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 89748

Texte de la question

M. Pascal Cherki interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par des milliers d'étudiantes et d'étudiants pour s'inscrire dans nos facultés à l'occasion de la rentrée universitaire 2015. Les étudiants et notamment l'UNEF, principal syndicat étudiant, ont tiré la sonnette d'alarme en juillet dernier concernant la difficulté des jeunes à s'inscrire dans les universités. En effet, le nombre de jeunes souhaitant poursuivre des études dans le supérieur est en forte augmentation : + 6,5 % en 2015, + 19 % en deux ans. Cette pression démographique se heurte à une baisse du nombre de places dans les universités. La sélection prend de l'ampleur, et les capacités d'accueil restreintes fixées par les établissements, jusqu'alors phénomène marginal, se multiplient. C'est notamment le manque de moyens alloués aux universités qui les obligent à fermer leurs portes et à refuser une inscription à un bachelier. Le Gouvernement a la volonté de permettre à chaque jeune de s'inscrire dans la filière de son choix, afin de permettre à chaque bachelier d'acquérir une formation supérieure de qualité. Or des milliers d'étudiants constatent que la procédure complémentaire d'APB n'est pas une réponse satisfaisante, puisque de nombreuses filières dites « en tension » (droit, psychologie, STAPS, informatique, langues) n'y sont plus accessibles, depuis le mois de juillet. Le plus, les étudiants en réorientation ou en redoublement rencontrent de plus en plus de difficultés pour s'inscrire, souffrant d'une sélection tacite. Dans ce contexte et à quelques jours de la rentrée universitaire, il lui demande quelles mesures pérennes le Gouvernement va-t-il mettre en place pour permettre à chaque bachelier de finaliser son inscription universitaire par choix et non pas par défaut.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Cherki](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89748

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7538

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)